



**MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
des Finances publiques**

Direction régionale des Finances publiques d'Occitanie  
et du département de la Haute-Garonne

Direction régionale des Finances publiques d'Occitanie  
et du département de la Haute-Garonne

Pôle d'évaluation domaniale  
Cité administrative - Bâtiment C  
31098 TOULOUSE Cedex 6

Téléphone : 05 34 44 83 05

mél : [drfip31.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:drfip31.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr)

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Jean-François DELHOM

Téléphone : 05 34 44 83 08

Courriel : [jean-francois.delhom@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:jean-francois.delhom@dgfip.finances.gouv.fr)

L'inspecteur,  
Pôle D'Évaluation Domaniale  
à  
Commune de FOIX

Toulouse, le 01/12/2022

**LETTRE VALANT AVIS**

Objet : Prorogation de l'avis n°2021-09122V0020 du 15/02/2021

Madame,

Renouvellement de l'avis domanial n°2021-09122V0020 DS 3233019 du 15/02/2021; je vous informe que les conditions étant inchangées (\*) en particulier qu'aucun travaux modifiant la valeur du bien n'a été effectué, l'avis est prorogé de 2 ans, soit jusqu'au 31/11/2024 (41 cours Gabriel Fauré - Valeur vénale 68 000 €HT).

Une marge d'appréciation de 15 %, permettant d'admettre des conditions financières s'écartant de la valeur vénale retenue, peut être envisagée.

(\*) l'avis du 15/02/2021 avait été rendu à la demande de l'EPF d'Occitanie.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

**Pour le Directeur Régional des Finances publiques et par délégation,  
L'inspecteur des finances Publiques**

**DELHOM Jean-François**